ACTUALITÉS P2
Semaines co-emploi

QUELS ACTES POUR DEMAIN ? P3
Au-delà de l'urgence, les équipes de la Fondation et les hébergeurs solidaires continuent l'action

ACTUALITÉS SOCIALES P4
Loi « santé » : zoom sur le rendez-vous de liaison

SUCCESS STORY P4
Inauguration du centre provisoire d'hébergement Radia Abib

BON À SAVOIR P5
Les faits marquants du trimestre

ILS NOUS SOUTIENNENT P6
Toyota SD² / Ecole de Condé

TALENTS D'ACTES P6
Les lutteurs des rêves

DES FAITS... DES ACTES
JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION DE NICE – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fondation de Nice
Patronage Saint-Pierre Actes
Siège social – Caso-Vecchia
8, avenue Urbain-Bosio
06300 Nice
www.fondationdenice.org

N°43
TRIMESTRIEL
JUILLET 2022

ÉDITO

Une revalorisation salariale incomplète et divante

Depuis plusieurs années, la Fondation alerte sur la diminution de l'attractivité de nos métiers pourtant fort utiles au service d'une société solidaire.

Nous sommes de plus en plus confrontés à des difficultés de recrutement pour plusieurs raisons dont la première est la faiblesse des salaires.
Pourtant, la crise du Covid a démontré que souvent les métiers les plus exposés étaient les plus mal rémunérés et les moins bien considérés. Une mobilisation nationale en a découlé, qui a permis de revaloriser les salaires des soignants à l'hôpital, en première ligne de la crise sanitaire. Depuis, nous n'avons eu de cesse avec notre syndicat employeur Nexem de revendiquer une revalorisation salariale équivalente pour le secteur social, trop souvent oublié. Lors de la conférence des métiers de février 2022, le premier ministre a annoncé une augmentation de 183 euros nets par mois des salaires des professionnels de la filière socio-éducative du secteur social, sanitaire et médico-social. C'est aussi significatif qu'inédit sauf que le périmètre de cette revalorisation exclut près de 40 % des salariés en cdi de la Fondation soit environ 150 personnes.

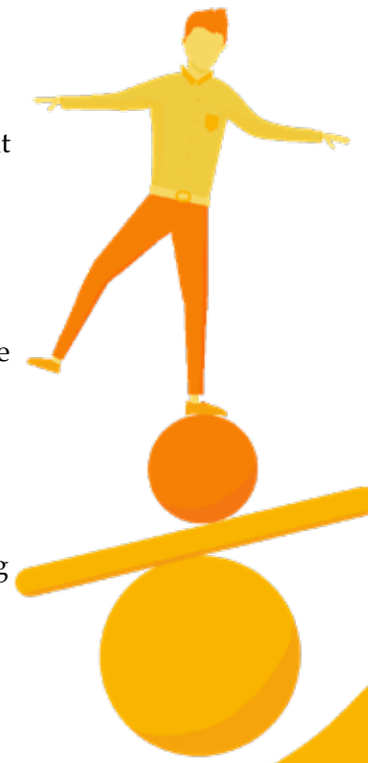

Nous considérons cela comme injuste et nous pensons que les actions à fort impact social ne sont pas menées que par des travailleurs sociaux.

Nous regrettons une approche morcelée de nos métiers qui en dit long sur la vision dégradée du social dans notre société.
Comment dès lors assurer de la cohésion au sein de nos équipes et de la cohérence dans nos interventions ?
A quand une approche globale et décloisonnée des politiques publiques de solidarité que l'on parle d'aide sociale à l'enfance, de grande précarité ou d'insertion professionnelle ? Des moyens dignes de ce nom pour des professionnels au service des invisibles, à la hauteur de ceux déployés pour les publics en situation de handicap ou les personnes âgées qui bénéficient du soutien actif d'association de familles auprès des pouvoirs publics ?
Nous espérons que toutes les actions en cours, menées au national comme au local et dans lesquelles la Fondation s'est engagée avec détermination, aboutiront à une reconnaissance de l'ensemble des professionnels du champ social.

Caroline Poggi-Maudet, Directrice générale

Lumières sur les semaines de co-emploi organisées par Flash Emploi à Nice et St-Laurent-du-Var

Flash emploi accompagne vers l'emploi tous les nouveaux entrants dans le dispositif RSA. Ce service est financé par le département des Alpes-Maritimes et le Fonds Social Européen

Les semaines Co-Emploi, qu'est-ce que c'est ?

Un évènement « boosteur » qui associe les employeurs, le service public de l'insertion et de l'emploi, les allocataires du RSA ainsi que les équipes de Flash Emploi et du secteur accès à l'emploi de la Fondation.

En quelques mots, ces manifestations ont été créées en 2017 pour échanger et travailler autour de la thématique de l'emploi et créer de nouvelles opportunités professionnelles.

Petit zoom sur les éditions niçoise et laurentine d'avril et mai 2022 :

Cette édition avait pour thème à Nice celui de la fête foraine « Faite du travail ». A St-Laurent, elle se nommait « emploi express » en clin d'œil à la célèbre émission Pékin Express.

Lors de cette semaine particulière à Nice, plusieurs activités originales ont mis en avant des principes et valeurs éthiques importants pour favoriser la mise en relation sur des offres d'emploi sans discrimination.

Les entretiens d'embauche à l'aveugle où les protagonistes sont séparés par un rideau et ne se voient pas, la pêche aux CV où les noms, photos et adresses des candidats ont été retirés, le jeu chambouletout pour lutter contre les stéréotypes et discrimination en matière d'emploi. Des ateliers ont également permis au candidat de se mettre en condition en préparant des entretiens de recrutement fictifs.

A Saint-Laurent-du-Var, chaque allocataire du RSA démarrait un parcours express en plusieurs étapes comme l'exercice d'une présentation en 3 minutes, la création rapide d'un CV à partir de ses compétences-clefs, un espace conseil en image avec l'école d'esthétique FAM aussi bien pour les hommes que pour les femmes etc, pour finalement aboutir au sein d'un grand espace de rencontre avec des employeurs pourvoyeurs d'offres et différents partenaires.

L'évènement était également ouvert à des publics accompagnés par d'autres partenaires : l'ADEEL (Animation Développement Economique et Emploi laurentin), le PLIE, l'ETIC (Espaces territoriaux insertion et contrôle) du Conseil départemental et les associations Partage ton talent et Reflets.

Les résultats :

À Nice : 206 candidats présents et surtout, 21 démarrages de postes (dans les secteurs de la grande distribution et de la restauration de même que des postes d'agents de piste et de sécurité à l'aéroport de Nice) :

- 7 CDI
- 6 CDD de plus de 6 mois
- 5 CDD de moins de 6 mois et en intérim
- 3 formations

Pour Saint-Laurent-du-Var, le bilan final est en cours mais 8 jours après la manifestation, 4 embauches sont déjà confirmées.

La mise en place de cette « fête foraine » à Nice de ce parcours de « Pékin express de l'emploi » à Saint-Laurent-du-Var, a permis de réunir de manière ludique, des candidats, des partenaires et des entreprises et d'ouvrir un champ considérable d'opportunités autour du thème central qu'est l'accès à l'emploi.

Alors accrochez vos ceintures, « c'est parti !» pour une prochaine édition, mais quel sera le thème cette fois ci ? Réponse à l'automne 2022 !

Amina Bouhadjar,
éducatrice spécialisée

Au-delà de l'urgence, les équipes de la Fondation et les hébergeurs solidaires continuent l'action

De mi-mars à fin avril 2022, une équipe de 5 salarié.e.s volontaires temporairement détachés de leur service et fonction de la Fondation de Nice, sous la coordination de Hristina Damyanova–Gaydarski, du domaine d'activité Asile/ Insertion service Migrants, a accueilli et installé dans des logements mis à disposition gracieusement par des particuliers solidaires **239 déplacés Ukrainiens**.

Dans ce contexte d'urgence absolue, ces salarié.e.s ont déployé toutes leurs ressources, adaptabilité et engagement professionnel.

Nous pouvons observer à fin mai des 1ers résultats très significatifs :

32 personnes en emploi

19 familles en formation Français Langue Etrangère via Pole emploi

100% des ménages ont fait objet d'une évaluation sociale

100% des ménages sont en possession de l'autorisation temporaire de séjour

Les démarches liées à l'obtention de la carte ADA réalisée pour tous (l'allocation pour demandeur d'asile)

Le financement par le Département des Alpes-Maritimes et de l'Etat jusqu'au 31 mars 2023 **permet de créer une nouvelle équipe de 5 professionnels dédiés.**

Sébastien Forest, Marianne Autori, Dami Salim Jiacono, Yiulia Klimovich, Svitlana Tessier, Sabrina Figueira-Bexiga et Hristina Damyanova-Gaydarski

A partir du 07 juillet, la quasi-totalité des contrats d'hébergements solidaires sont censés prendre fin et plusieurs pistes et résultats sont déjà là :

- les hébergeurs prêts à louer leur bien dans le cadre de la signature d'un bail : 9 familles concernées
- les hébergeurs prêts à garder plus longtemps les familles à titre gracieux : 25 familles concernées

99 hebergements solidaires répartis dans 33 communes sur l'ensemble du département de l'est à l'ouest, du littoral au haut-pays

Pour relever ces prochains défis, cette nouvelle équipe pourra donc s'appuyer sur son expertise, professionnalisme mais aussi sur cet élan de solidarité des hébergeurs, ces initiatives citoyennes et partenaires locaux dont l'engagement reste intact. En complément, l'équipe travaille en liens étroits avec AGIS 06 sur la mission de l'intermédiation locative et oriente des familles sur le centre d'accueil situé à Grasse géré par ALC.

Les nombreux témoignages et expériences vécues, nous amènent à constater sans aucun doute un changement de notre regard porté sur l'exil plus bienveillant et solidaire.

Laetitia Valls, Coordinatrice

ACTUALITÉS SOCIALES

–

Loi « santé » : zoom sur le rendez-vous de liaison

En application de la loi santé du 2 août 2021, un rendez-vous de liaison est créé depuis avril 2022 pour les salarié·e·s en arrêt de travail pour raison de santé de plus de 30 jours afin de faciliter leur reprise d'activité. Dorénavant, l'employeur informe les salarié·e·s dans une telle situation qu'ils peuvent bénéficier de cette nouvelle mesure destinée à prévenir la désinsertion professionnelle des salarié·e·s en arrêt le plus tôt possible avant la date de reprise envisagée.

Ce temps d'échange auquel participent le/la salarié·e·, l'employeur mais aussi, le cas échéant, un membre de l'équipe pluridisciplinaire du service de prévention et de santé au travail se déroule au sein de la Fondation ou à distance.
Au cours de ce rendez-vous, il s'agit d'informer le salarié que pendant son arrêt, il peut suivre une formation avec un avis favorable de son médecin traitant et bénéficier d'un accompagnement, de conseils par les organismes de sécurité sociale.
Il s'agit également de rappeler à l'intéressé l'existence des dispositifs légaux que sont la visite de pré-reprise et la possibilité pour le médecin du travail de proposer à tout moment, par écrit et après échanges avec le/la salarié·e et l'employeur, des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail ou des mesures d'aménagement du temps de travail justifiées par des considérations relatives notamment à l'âge ou à l'état de santé physique et mental du travailleur.
15 salarié·e·s ont déjà été invité·e·s à ce rendez-vous qui s'inscrit pleinement dans les dispositifs de la Charte de l'amélioration de la présence au travail de la Fondation.

Stéphanie Tavernier, Directrice des ressources humaines

SUCCESS STORY

–

Le centre d'hébergement Radia Abib a ouvert ses portes !

Le 17 mai 2022 a été inauguré le centre provisoire d'hébergement (CPH) « Radia Abib » en hommage à notre collègue soudainement disparue. C'est la petite fille de Radia qui a coupé le ruban, jolie et touchante symbolique d'un nouveau départ. Cette inauguration vient concrétiser le projet de la Fondation qui a été récemment retenu par la DDETS (direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité) et visant à créer 46 places réparties dans 11 logements pour les personnes bénéficiant de la protection internationale.

Ce centre fait partie du domaine Asile / Insertion composé de 2 unités, une unité qui s'occupe des demandeurs d'asile et une unité « insertion ».

Le CPH est un établissement social ouvert pour 15 ans. C'est important car c'est le premier établissement pérenne de l'unité insertion : le fait qu'il soit financé pour une si longue période donne enfin une légitimité à cette unité qui existe depuis 2019.
Au sein du CPH, un accompagnement global sera dispensé par un chargé de mission insertion, sur une durée de 12 mois maximum avec les personnes hébergées. Il interviendra sur l'accès aux droits, le logement et l'insertion professionnelle.
Le centre « Radia Abib » a accueilli ses premiers bénéficiaires (familles ou personnes isolées orientées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et d'Intégration) le 23 mai, sur des appartements situés à Nice, Grasse et Carros. A terme, il ne devrait plus y avoir de logements sur Nice.
En effet, les habitations seront situées sur Tende, Vence, Breil sur Roya, Carros, Sospel et Gattières notamment. Ces appartements sont ou seront loués à des bailleurs sociaux ou privés. Cette implantation sur le haut et moyen pays donnera la chance aux personnes hébergées de vivre une intégration différente au sein de la société française en se mêlant au tissu local d'un village ou d'une petite ville. Afin de faciliter encore plus cet accueil, ce dispositif s'appuiera sur les associations de solidarité, les bénévoles, les médiathèques, les centres sociaux ainsi que sur les mairies. Ce projet permet aux réfugiés de gagner en autonomie tout en participant à la revitalisation de ces territoires.
Tout a été pensé afin que l'intégration des personnes accueillies se fasse dans les meilleures conditions !
Un bilan chiffré à fin 2022 permettra de suivre l'activité de ce nouveau dispositif.

Aurélie Jacques, Conseillère d'insertion professionnelle
Propos recueillis auprès de Audrey Bouillez, Responsable d'activité Asile/Insertion

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Ce journal des faits... des actes est édité par : FONDATION DE NICE Patronage Saint-Pierre Actes
Directrice de la publication / Caroline Poggi-Maudet – Comité de rédaction • Amina Bouhadjar, éducatrice spécialisée • Maria-Fernanda Carvallo-Gaya, chargée de mission insertion • Aurélie Jacques, conseillère en insertion professionnelle • Elsa Guigo, responsable communication et levée de fonds • Caroline Poggi-Maudet, directrice générale • Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines • Patricia Thomas, secrétaire • Valérie Tolle, conseillère en insertion professionnelle • Laetitia Valls, coordinatrice

Siège social – Casa-Vecchia | 8, avenue Urbain-Bosio | 06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | email siege@fondationdenice.org

Imprimé sur Cyclus Offset – papier 100% recyclé – par Les Arts Graphiques, Nice
IMPRIM'VERT®

BON À SAVOIR

–

Les faits marquants du trimestre

Le retour du Conseil d'administration ouvert !

L e 14 juin dernier a eu lieu le conseil d'administration ouvert de la Fondation. Ce rdv traditionnel avait dû être mis en suspens pendant la crise sanitaire. Administrateurs, directeur.trices, cadres et salarié.e.s se réunissent à la Maison de l'Enfance pour partager leurs réussites de 2021 et les actions en cours. Le rapport d'activité 2021 réalisé par la jeune graphiste Constance Pascal a été présenté à cette occasion (il est téléchargeable sur le site de la Fondation).

Journée de vente de plants

La Fondation de Nice et le Forum Jorge François ont organisé une vente de plants solidaires les vendredi 29 et samedi 30 avril derniers devant le Super U partenaire de l'événement. Les plants (tomates vertes, basilic citron, courgettes et bien d'autres…) ont été cultivés à Lou Pantaï, jardin solidaire de la Fondation de Nice. Tous de variétés anciennes, ils proviennent d'une agriculture biologique. Plus de 500 plants ont été vendus et le produit de ces ventes financera des actions solidaires de la Fondation et du Forum Jorge François.

Inclusion numérique

La Fondation a été retenue par la FAS sur le projet de **Maraud'Inclusion Numérique.** Ce projet vise à intégrer le numérique dans les pratiques et missions des maraudes en dotant les équipes de matériel numérique (tablettes, bornes et casiers de recharges pour téléphone portables) et en les formant au travail de médiation numérique.

Une Fondation sportive !

Ce printemps a illustré une fois de plus la culture sportive de la Fondation.
Les équipes l'attendaient : la Prom classic décalée au 3 avril pour cause de crise sanitaire a réuni une équipe très motivée à parcourir les 10 km de la Promenade des Anglais.

Le 15 avril dernier, le traditionnel **tournoi de foot inter services** a eu lieu dans une bonne humeur toute printanière. Sur le terrain de la Maison de l'Enfance, enfants, jeunes bénéficiaires de la Halte de Nuit et salarié.e.s se sont affrontés amicalement dans des équipes mixtes où chaque participant a récolté une médaille grâce au soutien de notre partenaire Décathlon.

La Fondation était encore au rdv ce printemps pour la **No Finishline Nice** avec une équipe de 40 salarié.e.s , enfants, jeunes et adultes accompagnés très motivée avec près de 600 kms parcourus !

Le dimanche 12 juin, les équipes de la Fondation se sont engagées sur 5 barques pour participer au **défi interentreprises de rame traditionnelle** au Cros de Cagnes. Notre équipe féminine s'est illustrée en finissant deuxième de la compétition ! Bravo !

Sport encore avec la Journée Mondiale des Réfugiés !

Cette année, le domaine d'activité Asile/Insertion a organisé une journée sportive et estivale. Le samedi 25 juin, c'est sur le quai des Etats-Unis à Nice qu'enfants, jeunes et adultes accompagnés et salarié.e.s se sont retrouvé.e.s pour une multitude d'activités sportives et créatives : initiation au paddle, balade en Canoë kayak, tournoi de beach-volley mais aussi jeux et baignade.
Il s'est agi aussi de sensibiliser les citoyens aux causes de la migration.

Ateliers Papilles & Papote à Tende

A l'initiative de la Médiathèque Départementale à Tende et en partenariat avec la Fondation, des ateliers cuisine sont organisés chaque mois pour découvrir un plat typique d'un pays dans un temps d'échange et de dialogue intergénérationnel et interculturel. Des familles accompagnées par la Fondation et habitant dans la vallée de la Roya font ainsi découvrir les richesses culinaires de leur pays.

Ça déménage à l'ouest !

Les services Appui intensif emploi mobile, Cap entreprise et Objectif Emploi Travailleur handicapé (THOE) s'installent dans de nouveaux locaux à Antibes : Immeuble Le Chorus 2203 chemin de Saint Claude.

Quand l'auto-école sociale part à Saint-Tropez...

L'auto-école sociale de la Fondation propose des voyages école aux élèves. Pendant une journée complète, ils choisissent leur itinéraire, définissent leur budget et conduisent jusqu'à destination et retour. Pour Nancy et Stéphane, l'expérience les a conduits à Saint Tropez. Autonomie, confiance mais aussi valorisation : cet exercice illustre parfaitement le développement du pouvoir d'agir.

Ateliers Manga à l'AED

Des ateliers dessin autour du Manga sont organisés par les équipes de l'Action éducative à domicile (AED). Ces rdvs permettent aux enfants et jeunes accompagnés de rompre l'isolement, se socialiser, susciter une envie, découvrir une activité, partager un moment convivial hors du cadre familial. 8 jeunes accompagnés ont participé à une sortie au salon Mang'Azur de Toulon le 16 avril 2022.

Participation à l'insertion professionnelle des déplacés d'Ukraine au centre d'accueil du Belambra à Grasse

L'association ALC va gérer jusqu'en Octobre 2022 un centre d'accueil de plus de 400 déplacés Ukrainiens au centre Belambra à Grasse. Elle a sollicité la Fondation de Nice pour participer à l'accompagnement de ces familles qui y affectera deux conseillers en insertion professionnelle. Ils organiseront des entretiens individuels et ateliers collectifs en vue d'accompagner la reprise d'emploi des déplacés ukrainiens.

Première soirée de levée de fonds pour la Fondation

C'est dans le cadre prestigieux du Musée des arts asiatiques de Nice que s'est déroulée le lundi 27 juin, la première soirée de la Fondation au bénéfice de la Ressourcerie. Cette soirée a été l'occasion de mettre en pratique le slogan de la Ressourcerie : **Valoriser l'humain, valoriser les objets !**

Diversité

La Fondation a décidé de reconduire le label diversité. Un audit AFNOR sera diligenté à l'automne 2022 dans ce but.

La Fondation de Nice a participé au **congrès national de la Fédération des Acteurs de la Solidarité** qui s'est tenu les 15 et 16 juin à Rennes. Les salarié.e.s présent.e.s ont animé un stand autour du travail-pair en collaboration avec la FAS Bourgogne-Franche-Comté.

Fédération des acteurs de la solidarité

ILS NOUS SOUTIENNENT

–

Toyota ED²

Situé à Sophia Antipolis au cœur de la technopole, ses équipes pluridisciplinaires et internationales ont pour mission de réaliser le design intérieur, extérieur, la recherche de nouvelles tendances en couleur et matières, des concept-cars pour Toyota et Lexus ou l'étude de solutions de mobilité d'avenir. Toyota ED² est un lieu où se mêle création et respect de l'environnement.

En 2022, Toyota ED² a décidé d'apporter son soutien aux actions de la Fondation de Nice en particulier le secteur Accès à l'Emploi.
La Ressourcerie a bénéficié d'un don financier de 5000 euros qui permettra l'acquisition d'une station de nettoyage de pinceaux pour son atelier.
La Directrice des Ressources humaines de Toyota ED² a participé bénévolement à la semaine de co-emploi organisé par Flash Emploi Nice en partageant son expertise auprès des personnes accompagnées.
Deux premiers exemples d'une future collaboration.

TOYOTA EUROPE DESIGN DEVELOPMENT

Le partenariat avec l'Ecole de Condé se concrétise à la boutique de la Ressourcerie !

école de condé NICE – DESIGN & IMAGE

En octobre 2021, l'Ecole de Condé, établissement privé d'enseignement du design, des arts graphiques et des métiers d'arts s'est associé à la Ressourcerie.
Il s'agissait pour les élèves en 3ème année de bachelor design produit de concevoir un nouveau mobilier pour la boutique afin d'optimiser l'espace doublé de celle-ci.
Ici, le partenariat a permis à la Ressourcerie de bénéficier de la créativité des étudiants, quant à eux de répondre à une commande spécifique et de se confronter aux usages de la boutique… Les projets sont en cours de production au sein de l'atelier de la Ressourcerie avec un premier mobilier créé et déjà utilisé par les équipes.

Elsa Guigo, responsable de la communication et de la levée de fonds

TALENTS D'ACTES

–

Les lutteurs des rêves

Ali et Albek[1], deux frères âgés respectivement de 19 et 24 ans, sont passionnés de grappling[2], en particulier du jiu-jitsu brésilien[3]. Initiés par leur père à cette discipline, ils sont devenus les champions de l'Open de France qui s'est déroulé à Marseille le 20 mars dernier.
La prochaine étape dans la carrière de ces deux jeunes se jouera à Paris lors du tournoi national de France en juillet 2022. Leur rêve n'est pas seulement de devenir des professionnels de ce sport, mais aussi de participer au championnat d'Europe qui se déroulera hors de France.
Leur histoire commence en Tchétchénie où ils ont eu l'opportunité de pratiquer ce sport au sein de leur école. Depuis leur arrivée en France dans le cadre de leur demande d'asile, c'est Christian Rodrigues, entraîneur du Club Maccabi à Nice, qui les encourage à poursuivre leur rêve. D'après Ali et Albek, le grappling demande un entraînement assez rigoureux. Malgré cette exigence, ils décrivent ce sport comme énergétisant et vivant.
Ils sont accompagnés dans leur demande d'asile par la Fondation.
Suite aux dégâts occasionnés par la tempête Alex dans la vallée de la Roya, ils ont été installés à Nice où ils attendent la réponse de la Cour nationale du droit d'asile.
Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de réussite pour le tournoi national à venir !

[1] Leurs prénoms ont été anonymisés pour des raisons propres à leur statut.
[2] Discipline de combat.
[3] Forme de grappling.

En 2022, la Fondation de Nice a besoin de vous pour développer ses actions !

Vous êtes un particulier, vous pouvez :

- Faire un don financier sur : *www.fondationdenice.org/don*
- Faire un don en nature :
Pour la Halte de Nuit : vêtements neufs ou en très bon état et chaussures, sous-vêtements neufs (femmes et hommes), serviettes de toilette, couverture et draps.
Pour la Ressourcerie : meubles, bibelots et autres objets dont vous ne vous servez plus !
- Faire un legs ou une donation

Vous êtes une entreprise, vous pouvez :

- Faire un don financier sur : *www.fondationdenice.org/don*
- Donner régulièrement vos stocks d'invendus ou du matériel (équipements, outils informatiques…)
- Partager les savoir-faire et l'engagement de vos équipes dans le cadre du mécénat de compétence

Un don à la Fondation de Nice, reconnue d'utilité publique, permet de bénéficier de réductions fiscales.

Elsa Guigo, Responsable Communication et Levée de Fonds
e.guigo@fondationdenice.org / 06 15 90 91 05